

**MOTION DE SOUTIEN DES CADRES DIRIGEANTS
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DE
MARTINIQUE À LEUR COLLEAGUE Ronald
BRITMER, CONTRE SON LICENCIEMENT PAR LE
PDT DU PARC NATUREL DE MARTINIQUE.**

Depuis plusieurs semaines notre collègue, Ronald BRITMER, DGS du PNM fait l'objet d'une procédure de licenciement décidée par le nouveau Pdt du PNM, Louis BOUTRIN.

S'il est connu ,des cadres dirigeants ,que les dispositions législatives et réglementaires relatives aux emplois fonctionnels (DGS,DGSA) des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, sont d'une complexité évidente et très souvent inconfortables ;
elles ne permettent pas pour autant aux Elus d'agir en dépit du respect de nos compétences et de notre dignité.

Ronald BRITMER par sa personnalité, son parcours professionnel, ses compétences a toujours oeuvré pour un service public performant et de qualité.

Reconnu par ses ex employeurs et l'ensemble de ses collègues pour sa modération et son engagement dans la gestion publique.

Les CADRES DIRIGEANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DE MARTINIQUE, dénonce la procédure de licenciement inadmissible que mène le Pdt du PNM à l'encontre de notre collègue R. BRITMER.

Le Pdt du PNM , s'appuyant sur des arguments infondés et des contre vérités comme le prouvent les nombreux témoignages de collègues ,d'élus, et de citoyens en faveur de ce père de famille a décidé de maintenir sa procédure de licenciement.

Les CADRES DIRIGEANTS DES COLLECTIVITES

TERRITORIALES DE MARTINIQUE, soutiennent les actions entamées par tous ceux qui luttent et s'insurgent contre cette injustice sociale et humaine.

Les CADRES DIRIGEANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DE MARTINIQUE, exige du Pdt du PNM que cette procédure de licenciement soit annulée pour que leur collègue puisse réintégrer ses fonctions sans perte d'aucune sorte.

Fait le

PROJET À COMPLETER SI VOUS VOULEZ.